

Diocèse de *Malines - Bruxelles*

.....
COMMUNE de *Bruxelles*.....

Paroisse de *St. Jean et Etienne*

BUDGET

de la fabrique d'église

St. Jean et Etienne aux Minimes

Pour l'année *2019*

MB

MB

MB

NATURE DES RECETTES	SOMMES portées au compte de (a) 217	CREDITS alloués au budget de (b) par la fabrique 2019	ALLOCATIONS MODIFIEES	
			par	
			Le chef diocésain	La députation permanente
CHAPITRE PREMIER				
RECETTES ORDINAIRES				
1. Loyers de maisons	86264,47	93585,20		
2. Fermages de biens en argent				
3. Fermages de biens en nature, évaluation en argent				
4. Revenus fonciers, en argent				
5. Rentes foncières en nature, évaluation en argent				
6. Revenus des fondations, rentes	404,57	404,57		
7. Revenus des fondations, fermages				
8. Intérêts de fonds placés sous hypothèques				
10 Intérêts de fonds placés en rentes sur l'Etat				
11. Intérêts de fonds placés en autres valeurs				
Coupes de bois				
13. Produits du cimetière, vente d'herbes etc.				
14. Produit des chaises, bancs, tribunes				
15. Produit troncs, quêtes, oblations	3762,14	3800		
16. Droits de la Fabrique dans les inhumations et les services funèbres	168	168		
17. Supplément de la commune pour les frais ordinaires du culte				
18. Autres recettes ordinaires				
a) ... <i>intérêts bancaires</i>	14,70	10		
b)				
c)				
d)				
Total des recettes ordinaires	90.620,18	97.968,37		
CHAPITRE II				
RECETTES EXTRAORDINAIRES				
Reliquat du compte de l'année (a) <i>2018</i>	24.716,28			
20. Excédent présumé de l'exercice courant ()				
21. Emprunts		30.000		
22. Ventes de biens, coupes extraordinaires, etc				
23. Remboursement de capitaux				
24. Donations, legs				
25. Subsidés extraordinaires de la commune				
26. Subsidés extraordinaires de la province				
27. Subsidés extraordinaires de l'Etat				
28. Autres				
a) ... <i>locataire église</i>	9.550	3.500		
b)				
c)				
d)				
Total des recettes extraordinaires	34.266,28	33.500		
Récapitulation				
{ Recettes ordinaires	90.620,18	97.968,37		
{ Recettes extraordinaires	34.266,28	33.500,		
Total général des recettes	124.886,46	131.468,37		

MES

[Signature]

[Signature]

NATURE DES DEPENSES	SOMMES	CREDITS	ALLOCATIONS MODIFIEES	
	portées au compte de (a)	alloués au budget de (b) par la Fabrique	par	
	2017	2019	Le chef diocésain	La députation permanente
CHAPITRE PREMIER				
Dépenses relatives à la célébration du culte, arrêtées par l'Evêque				
OBJETS DE CONSOMMATION				
1 Pain d'autel	229,32	280		
2. Vin	284,30	260		
3. Cire, encens et chandelles	2543,72	2900		
4. Huile pour la lampe ardente				
5. Eclairage	2749,87	2600		
6. Autres				
a) <i>chamflage eglise</i>	9592,33	11.000		
b) <i>flours et collations</i>	854,76	850		
c) <i>ca...</i>	1.471,29	1480		
ENTRETIEN DU MOBILIER				
7. Entretien des ornements et vases sacrés				
8. Entretien des meubles et ustensiles de l'église et de la sacristie				
9. Blanchissage et raccommodage du linge	127,20	120		
10. Nettoyement de l'église	0	400		
11. Autres				
a)				
b)				
AUTRES FRAIS NECESSAIRE A LA CELEBRATION DU CULTE				
12. Achat d'ornements et vases sacrés ordinaires	736,92	550		
13. Achats de meubles et ustensiles sacrés ordinaires	740,31			
14. Achat du linge d'autel ordinaire				
15. Achat de livres liturgiques ordinaires	0	150		
Dépenses arrêtées par l'Evêque. Total	19.339,92	20.590		
CHAPITRE II				
Dépenses soumises à l'approbation de l'Evêque et de la Députation permanente				
I. DEPENSES ORDINAIRES				
GAGES ET TRAITEMENTS				
16. Traitement du clerc				
17. Traitement du sacristain	10 329,60	16 920		
18. Traitement des chantres	4.000	4000		
19. Traitement de l'organiste	10 287,07	10 000		
20. Traitement du souffleur				
21. Traitement des enfants de chœur				
22. Traitement des sonneurs				
23. Traitement du porte-croix				
24. Traitement du bedeau				
25. Traitement du Suisse				
26. Traitement d'autres employés	1365	8.000		
A REPORTER	25.981,67	38.920		

MES M
[Signature]
[Signature]

NATURE DES DEPENSES	SOMMES portées au compte de (a)	CREDITS alloués au budget de (b) par la fabrique	ALLOCATIONS MODIFIEES par	
	2017	2019	Le chef diocésain	portées au compte de (a)
Dépenses ordinaires, chapitre II, report	25.981,67	38.520		
REPARATIONS LOCATIVES				
27. Entretien et réparation de l'église	34.218,01	2865,33		
28. Entretien et réparation de la sacristie				
29. Entretien et réparation du cimetière				
30. Entretien et réparation du presbytère				
31. Entretien et réparation d'autres propriétés bâties	22.278,24	25.000		
32. Entretien et réparation de l'orgue	2.202	2202		
33. Entretien et réparation des cloches	4.00	400		
34. Entretien et réparation de l'horloge				
Entretien et réparation autres				
DEPENSES DIVERSES				
36. Supplément de traitement au curé				
37. Supplément de traitement au Vicaire				
38. Indemnité au prêtre habitué ou auxiliaire		125,00		
39. Honoraires des prédicateurs				
40. Visites décanales				
41. Remises allouées au trésorier				
42. Remises allouées à l'Evêché	208,23	208,23		
43. Acquit des anniversaires, messes et services religieux fondés				
44. Intérêts de capitaux dus				
45. Papier, plumes, encre, registres de la Fabrique etc.	41,50	50		
46. Frais de correspondance, port de lettres etc	68,74	70		
47. Contributions	6235,95	6.751,19		
48. Assurance contre l'incendie	11.824,55	11.824,55		
49. Fonds de réserve				
Autres dépenses ordinaires				
a) contributions sociales	6166,95	13.400		
b) taxes Ville	21	21		
c) S. ABAM	35	35		
d) Rémunération équitable	15	15		
e) REP REBEL	15	15		
f) Frais bancaires	359,83	200		
Dépenses ordinaires, chapitre II TOTAL	110.101,50	102.102,30		

[Signature]

[Signature]
[Signature]
 NES
[Signature]

NATURE DES DEPENSES

NATURE DES DEPENSES	SOMMES portées au compte de (a) 2017	CREDITS alloués au budget de (b) par la Fabrique 2019	ALLOCATIONS MODIFIEES	
			par	
			Le chef diocésain	La députation permanente
II DEPENSES EXTRAORDINAIRES				
51. Déficit du compte de l'année (a)				
52. Déficit présumé de l'exercice courant		8776,07		
52bis Dépenses répétées du compte pénultième, non compris au Chapitre Ier				
55. Décoration et embellissement de l'église				
56. Grosses réparations, construction de l'église				
57. Grosses réparations, construction du cimetière				
58. Grosses réparations, construction du presbytère				
59. Grosses réparations, construction d'autres propriétés bâties				
60. Frais de procédure				
a) <i>assistance juridique</i>	1717,10			
b)				
c)				
d)				
Dépenses extraordinaires, chapitre II : TOTAL	1717,10	8776,07		
III. RECAPITULATION				
DEPENSES				
Arrêtées par l'Evêque	19.339,92	20.590,00		
Soumises à l'approbation de l'Evêque et de la députation permanente	112.104,50	102.102,30		
	1.717,10	8776,07		
Total général des dépenses	131.153,52	131.468,37		
Balance	124.888,46	131.468,37		
Recettes				
Dépenses	131.153,52	131.468,37		
Excédent	- 6267,06	—		

Ainsi dressé et approuvé en séance du conseil de fabrique à *Bruxelles* le *11* octobre *2018*

Le président

ROBERT MERODE

Les membres

Joseph Bernand
Jos. Lamm
reue Boire
118
Kamouhouni